

Viande avariée au kebab : bon appétit !

écrit par Yann Kempenich | 10 août 2018

Illustration : la saisie de viande de kebab avariée a eu lieu dans cette société de Nogent-sur-Oise qui ne respectait ni la chaîne du froid, ni les règles de stockage (Le Parisien/DR)

De la viande grillée de mouton dans un pain pita garni de salade et d'oignons : avec des ingrédients de qualité, un döner kebab peut s'avérer délicieux. Comme un bon couscous ou un tajine, un hamburger fait maison ou des nems croustillants.

Malheureusement, dans la réalité, certains « restaurants » proposant ce met d'origine turc ne sont que des gargotes peu regardantes sur la qualité des produits et l'hygiène. Les kebabs se font livrer des broches de dinde ou de veau précuits surgelées de 10 à 20kg (souvent d'origine allemande) et si cette viande respecte sans doute les « règles de traçabilité halal », le consommateur peut, quant à lui, s'interroger sur les règles sanitaires mises en œuvre de l'abattoir à l'assiette.

Par exemple, on apprenait que les services de l'Etat venaient de fermer une entreprise de l'Oise, Food Service Solution, s'apprêtant à vendre de la viande avariée à destinations des kebabs picards et franciliens.

La société s'apprêtait à commercialiser cette viande « impropre à la consommation ».

« Cinq tonnes de viande avariée ont été saisies la semaine dernière dans un établissement agroalimentaire de Nogent-sur-Oise. La société distribuait ces denrées à des établissements de restauration rapide, essentiellement des kebabs, dans

l'agglomération creilloise et la région parisienne.

En début d'année, après un premier contrôle, le Comité opérationnel départemental anti-fraudes (CODAF) avait mis en demeure la société pour non-respect des règles d'hygiène.

Du 1er au 6 août, une seconde opération a eu lieu dans les locaux, qui a mis en évidence le non-respect de la chaîne du froid et la violation des règles de stockage.»

<http://www.leparisien.fr/nogent-sur-oise-60180/cinq-tonnes-de-viande-avariee-saisies-a-nogent-sur-oise-09-08-2018-7848108.php>

« Il est probable que des denrées aient été écoulées entre les deux opérations », avance une source proche du dossier.”

“A Creil, les vendeurs de kebabs visités affirment ne pas s'approvisionner chez Food Service Solution. En attendant, sur les réseaux sociaux, des habitants s'inquiètent : « Quelle honte de vendre de la viande avariée sans penser aux conséquences que cela peut avoir », « Avec ça comment continuer de faire confiance aux restaurants ? »...”

<http://www.leparisien.fr/nogent-sur-oise-60180/oise-les-5-tonnes-de-viande-saisies-sentaient-la-charogne-09-08-2018-7848303.php>

A noter que Le Parisien est le seul à spécifier que la viande était destinée à des kebabs, les autres médias (Le Figaro, BFMTV, Europe1...) optant pour un moins stigmatisant « établissements de restauration rapide ».

Mais si, malgré tout, vous êtes toujours tenté par la « restauration rapide » orientale, voici un documentaire d'Envoyé spécial intitulé « Le kebab sur le grill ». Bon appétit quand même !